

Mes chers camarades, mes chers amis,

La tragique disparition de notre regretté ami Victor Perahia m'a conduit à présenter ma candidature à la présidence de notre Union. Je veux m'associer pleinement à l'hommage qui lui a été rendu. Le conseil d'administration m'a fait l'insigne honneur de me confier cette immense responsabilité.

Engagée depuis de nombreuses années au sein de l'Union des déportés d'Auschwitz, j'en étais devenue vice-présidente en 2023 et c'est à ce titre que je suis intervenue lors de la cérémonie nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux « Justes » de France au Mémorial de la Shoah, le 16 juillet dernier. J'ai souhaité que notre grande association fasse entendre ses préoccupations dans un contexte de grandes tensions et alors que l'antisémitisme déchire notre société. J'ai toujours combattu l'antisémitisme et je le ferai jusqu'à mon dernier souffle.

Je n'ai pas été déportée, mais mon père l'a été et ses cendres sont mêlées à celles d'un million d'autres à Auschwitz. Il s'en fallut de peu pour que ma mère, ma sœur et moi ne le suivions. Grâce au courage de ma mère, nous sommes parvenues à fuir l'internement au camp de Beaune-la-Rolande où j'ai passé trois mois après la rafle du Vel d'Hiv qui nous avait arrachées

à la liberté. J'ai été une fidèle de l'UDA où j'ai côtoyé de nombreux survivants que j'ai aimés et que je respecte profondément. Ils me trouveront toujours à leurs côtés.

Nous avons devant nous la commémoration du 80^e anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz-Birkenau et de la fin de la Shoah. Ce sera aussi celui de la création des associations dont l'UDA est la dépositaire, l'héritière. Notre conseil d'administration porte de grands projets pour contribuer à marquer solennellement cette date mémorable, dans la fraternité et la vigilance car le travail pour l'histoire, la mémoire et la transmission demeurent à poursuivre plus que jamais.

Soyons le plus nombreux possible à nous retrouver le 27 janvier prochain pour raviver fidèlement et ensemble la flamme du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe, puis le 9 février pour notre grand rassemblement à l'Hôtel de Ville de Paris.

80 ans après, dans une époque troublée où les repères et les valeurs sont malmenées, le temps du souvenir et de l'action pour les générations futures ne s'efface pas. L'Union des déportés d'Auschwitz tiendra à nouveau toute sa place.

Arlette Testyler

Présidente de l'Union des déportés d'Auschwitz

Sommaire

3 Hommage à Victor Perahia,
notre président

8 Portraits de Marie-Elisa
Nordmann Cohen

12 Le local Nathan
Prochownik

15 Annonces

16 Procès-verbal de l'AG
de l'UDA du 20 octobre 2024

22 Hommage à
Denise Holstein

23 Compte-rendu
d'exposition

Ours

En couverture

Victor Perahia.
PHOTO : UDA.

Rédactrice en chef

Christine Guimonnet

Secrétaire de rédaction

Raymond Riquier

Comité éditorial

Christine Guimonnet,
Alexandre Bande,
Maryvonne Braunschweig,
Raymond Heimbürger,
Olivier Laliou,
Jean-Pierre Lauby,
Luc Nguyen Van Thuy,
Raymond Riquier

Contributions

Christine Guimonnet,
Marie-Paule Hervieu,
Maryvonne Braunschweig,
Françoise Bottois,
Raymond Riquier

Partenaires techniques

N° de commission paritaire
1124 A 07041

Graphisme

Leitmotif Creative Studio

Impression et routage Presse Pluriel

Date Décembre 2024

ISSN 1244-5673

Adhésion (pour adhérer au titre de l'année 2025, voir bulletin d'adhésion pages 13 et 14 à nous renvoyer dûment rempli)

Aidez-nous à tenir à jour le fichier des adhérents en nous communiquant tout changement. Nous avons changé d'adresse mail, écrivez-nous désormais à : contact@uda-france.fr (notre adresse maisonauschwitz@wanadoo.fr est toujours active).

U
D
A

U N I O N D E S D É P O R T É S D ' A U S C H W I T Z

7, rue Pécelet, 75015 Paris
01 49 96 48 48
contact@uda-france.fr

Association et inscription aux streamings : uda-france.fr

Patrimoine mémoriel, approche pédagogique : memoiresdesdeportations.org

Site pédagogique : shoaheduc.org

Hommage à Victor Perahia, notre président

par Raymond Riquier

**Notre Président Victor Perahia est décédé à l'hôpital
Beghin de Saint-Mandé dans le Val de Marne le
29 septembre 2024 ; il avait été élu président de l'UDA
par le conseil d'administration dont il était le secrétaire
général, lors de sa réunion du 9 septembre 2023.**

Victor Perahia succédait à notre camarade Isabelle Choko, décédée à Paris le 21 juillet précédent. Il aura poursuivi l'effort de modernisation de notre association et aura été étroitement associé à la préparation du 80^e anniversaire de la libération des camps de concentration et d'extermination qui se déroulera en 2025.

Il était chevalier de la Légion d'Honneur et de l'ordre national du Mérite. Il avait, lors de séjours en Israël, écrit un livre, *Mon enfance volée*.

Victor Perahia, né le 4 avril 1933 à Paris, d'une famille venue de Turquie, a passé son enfance à Paris dans le quartier de la diaspora des Juifs venus de Turquie. Il habite alors au 16 de la rue Popincourt.

Son arrière-grand-père maternel, Abraham Passi, a été au début du XX^e siècle Rabbín à Constantinople dont la femme s'appelait Janula Mizrahi. Ils sont enterrés à Hébron. Un de leurs fils, Salomon, arrive en France au début des années vingt, et travaille au restaurant le Bosphore, qui fonctionne



Victor avec sa
mère, Jeanne, après
la déportation.

PHOTO : FAMILLE PERAHIA.

jusqu'en 1934, un lieu d'accueil très connu alors des Juifs fraîchement arrivés de Turquie, un lieu pour nouer des contacts, trouver du travail. Salomon sera assassiné, déporté par le convoi 77 en date du 31 juillet 1944.

Le père de Victor, Robert Perahia, est marchand forain en trousseaux de linge de maison.

En 1939, lui, qui est de nationalité turque, s'engage volontairement dans l'armée française. Il est affecté à la surveillance d'un dépôt ferroviaire à Nantes et il est fait prisonnier pour être interné de guerre.

Il est assigné à résidence à Nantes en congé de captivité et doit pointer hebdomadairement à la *Kommandantur*.

Victor Perahia a écrit de son enfance : « j'ai pris conscience que j'étais juif... Différent et peut-être moins bien que les autres ». Il poursuit : « Il m'a fallu du temps, la fin de la guerre, et sans doute aussi la création de l'État d'Israël, pour me libérer de ce complexe ».

Avec ses parents, il vit dans un meublé à Saint-Nazaire, une ville très souvent bombardée. Son frère et ses grands-parents choisissent de rentrer à Paris pour s'y cacher. Ils seront saufs. Salomon Passy est arrêté dans la rue en juillet 1944 et déporté à Auschwitz par le convoi 77 dont il ne reviendra pas.

Le 15 juillet 1942, au début des vacances scolaires, le petit garçon qu'il est dîne avec sa mère ; ils reçoivent sept *feldgendarmes* allemands armés et casqués. Sa mère doit aller chercher son mari, avec comme rançon son fils qui reste avec ces soldats. Ils seront arrêtés tous les trois. Commence un premier cauchemar qui s'achève dans la cour du grand séminaire d'Angers où il fait ses adieux à son père qui est déporté à Auschwitz par le convoi 8.

Débutent alors une longue période d'internement, entamée avec sa mère au camp de La Lande, près de Tours, gardé par des *gendarmes* français.

L'été est beau, il se lie avec des enfants, transfuges de Pithiviers, qui sont assassinés peu après leur déportation.

Puis sa mère et lui arrivent à Drancy où ils restent internés durant 21 mois, témoins oculaires des arrivées incessantes et des départs pour Pitchipoi.

La mère de Victor a réussi à se faire passer pour femme de prisonnier de guerre, détenu dans un *stalag*, ce qui leur vaut à tous deux un sursis, dans ce camp de transit.

Il se souvient avec émotion d'un chef scout qui encadrait avec humanité les jeunes internés sur les principes du scoutisme : « nous avons pris l'habitude, la veille du départ d'une partie d'entre eux, d'une réunion de tout le groupe pour chanter, dans une chaîne d'union, le chant des adieux ».

En mai 1944, il est déporté avec sa mère au camp de concentration de Bergen-Belsen (Basse-Saxe), un camp dont le délitement en fait peu à peu un lieu de dérélition, un mouvoir.

Le 6 avril 1945, il fait partie d'un transport destiné avec deux autres trains à se rendre à Theresienstadt, un transport

qui erre autour de Berlin pour s'arrêter à Trobitz, derrière la ligne de Torgau, libéré le 23 avril 1945 par des troupes soviétiques.

Typhique, épuisé, il est soigné sur place et rejoint l'Hôtel Lutetia à Paris le 29 juin suivant.

Il est déclaré immédiatement tuberculeux contagieux et, en Dordogne, passe deux ans en sanatorium.

À son retour en août 1947, à 14 ans, il se retrouve à Paris, en famille, dans des conditions matérielles difficiles.

Il va entamer une carrière variée, et très brillante, « doté d'un optimisme actif » et de l'amour intarissable de sa mère.

Il laisse à ses deux enfants, Sarah et Robert, une très belle galerie d'art, rue Dauphine, près de la Seine.

Il rencontre tôt Rose qui a 19 ans, et ils se marient le 17 juin 1957 pour former un couple magnifique.

Deux enfants, cinq petits-enfants et encore en 2023, deux arrière-petits-enfants, Ezra Victor et

Gina Rose, les comblent de bonheur.

Victor Perahia, peu à peu, se libère de ses silences et témoigne de la Shoah à travers ce qu'il a subi.

Membre de l'Amicale des anciens déportés de Bergen-Belsen, il témoigne souvent à Paris ou en province, auprès de publics scolaires.

Puis il donne de son énergie au sein de l'Amicale des Déportés d'Auschwitz. Il assure vite la coordination des activités de témoignage, se voit confier les fonctions de secrétaire général et, enfin, est élu président de l'Union.

Il laisse l'image d'un homme élégant et actif, sachant écouter et parlant peu, attentif à son entourage, désireux de réunir.



Victor Perahia et son frère aîné, Albert, assis sur un muret. France, 1945-1947. PHOTO : MÉMORIAL DE LA SHOAH.

Hommage de Sarah Perahia, fille de Victor Perahia

Rendre hommage à mon père, par un texte m'apparaît une tâche insurmontable. Car ce père-là, qui fut cet homme admirable, remarquable, merveilleux, quels pourraient être les mots justes pour un hommage ? Aucun ne pourrait être à la hauteur du sentiment que j'éprouve.

Néanmoins, je ne veux manquer aucune occasion de le faire connaître au plus grand nombre. C'est une question de responsabilité de la transmission qu'il m'a léguée.

Depuis son départ, je me sens dans un état de sidération, submergée par un chagrin incommensurable.

Sa perte a provoqué en moi, une perte de repère, un sentiment que je ne connaissais pas, un chagrin que je n'imaginai pas.

J'ai souvent pensé à ce moment, qu'il arriverait un jour, je me disais sans cesse ne pas être prête à le vivre. Mais c'est arrivé, ce jour où il ne reste que les souvenirs et face à la gestion de ce ressenti, je me sens perdue.

Impossible de canaliser ce flot de chagrin, cette vague de tristesse qui m'envahit chaque jour un peu plus. Alors, aujourd'hui, devant ce clavier où doivent sortir les mots qui le définiront, ces mots qui peinent à capturer la profondeur de ce que je ressens, pour décrire cet homme de sagesse et de lumière que la vie m'a offert d'avoir pour père...

Il faut pourtant que je partage avec vous, le portrait de cet homme qui était bien plus qu'un père.

Il était celui qui savait toujours écouter, toujours guider, toujours aimer. Il a su nous montrer la force de la vie, même dans les moments difficiles. Il m'a donné sa force, il m'a transmis sa détermination à dépasser les épreuves.

Quand la vie a mis sur mon chemin des êtres sombres, c'est lui qui m'a appris à regarder du côté de la lumière, à y trouver ma force et grâce à lui, j'ai su élever trois êtres merveilleux dont il a été le pilier et dont je suis si fière.

Il m'a appris l'importance de la persévérance, du respect des autres et de la générosité. Chaque leçon qu'il m'a donnée, est une pierre précieuse que je chérirai toute ma vie.

Il a toujours fait les choses avec une telle justesse, une telle bonté. Il savait célébrer la vie, au travers de valeurs qu'il a fait miennes, la tolérance, l'empathie, la générosité, l'amour d'autrui et, surtout, celui de la famille.

Mon frère et moi sommes les deux doigts d'une même main, qui veilleront l'amour de sa vie, notre mère Rose, avec qui il a cheminé durant presque 70 ans.

Aujourd'hui, son héritage continue de vivre à travers chacun de nous. Il a semé des graines d'amour et de bienveillance dans nos cœurs, et c'est à nous de les faire fleurir.

Maman, mon frère, mes enfants, beaux enfants, petits enfants, je suis si fière de ce que nous sommes grâce à lui.

Je promets de transmettre ses valeurs, de continuer à vivre selon les principes qu'il nous a inculqués.

Mon Papa, ta mémoire vivra éternellement dans nos esprits et nos cœurs. Merci pour tout ce que tu as fait pour nous, mais aussi pour l'humanité toute entière, qui devrait, par ces temps si sombres, te prendre pour modèle.

Merci pour ton amour inconditionnel. Mon père adoré, tu es et tu seras toujours mon héros. Ton amour, ta sagesse et ton exemple continueront de briller en moi et dans le cœur de tous ceux qui ont eu la chance de te connaître.

Tu nous manques terriblement mais nous savons que, là où tu es, tu veilles toujours sur nous avec le même amour et la même bienveillance.

Repose en paix mon Papa, tu l'as bien mérité.

Mon cœur te porte pour l'éternité.



Victor Perahia entouré de sa famille. PHOTO : FAMILLE PERAHIA.

Hommage de Robert Perahia, fils de Victor Perahia

Écrire ces quelques lignes est à la fois une tâche empreinte de douleur mais aussi une manière d'honorer la mémoire de mon père disparu le 29 septembre 2024. C'est une plongée dans l'héritage d'un homme dont le vécu, les expériences, les choix et les valeurs continuent de résonner en moi et certainement en tous ceux qui ont eu la chance de le connaître.

Son livre n'est pas seulement le récit d'une expérience horrible et traumatisante, c'est un défi à la vie, une force de vaincre.

S'il nous propose de marcher à ses côtés dans l'indicible, il nous permet de comprendre ce qui l'a façonné et qu'il nous a ensuite transmis à travers ses actes et ses paroles, laissant une trace profonde, non seulement dans nos vies mais aussi dans le monde qui l'entourait.

Je suis donc heureux de partager quelques mots sur l'homme formidable, le père extraordinaire qu'il a été, même s'il est difficile de trouver les mots justes pour exprimer tout le respect, l'admiration et l'amour que je lui porte.

Depuis mon enfance, il a été bien plus qu'un père. Il a été mon guide, mon modèle, mon port d'attache. Il m'a offert, jour après jour, un amour inconditionnel, une sagesse patiente et une force silencieuse qui ont façonné la personne que je suis aujourd'hui. À travers ses gestes, ses paroles, chaque leçon et chaque mot de réconfort qu'il a prononcé, il a semé en moi les graines du respect, de la persévérance et de l'intégrité, mais aussi de la fraternité.

Mon père a effectivement toujours été présent, inébranlable, dans les moments de joie comme dans les heures sombres, offrant son épaule pour me soutenir, ses conseils pour m'éclairer. Il n'a jamais compté ses sacrifices ni hésité à se tenir à mes côtés, même quand la vie se faisait rude et incertaine.

Et pourtant, ce que mon père a traversé, peu d'entre nous pourraient l'imaginer, encore moins le surmonter. Sorti meurtri « d'une enfance volée », déporté dans les camps de Drancy puis de Bergen-Belsen, il a vu l'humanité réduite à sa cruauté la plus extrême. Mais face à cette inhumanité indicible, il s'est relevé avec une dignité et une résilience à couper le souffle. Ce qu'il a vécu dépasse l'entendement ; ce que cela lui a coûté, aucun de nous ne saurait vraiment le comprendre. Mais ce que nous avons tous vu, c'est sa force : il a refusé de laisser son passé obscurcir son âme, transformant au contraire cette douleur en une lumière qui a illuminé la vie de ceux qui ont eu la chance de croiser son chemin.

Et douleur il y a eu, à tel point qu'il n'a pu évoquer l'horreur que de longues années après. Le sujet était tabou malgré les interrogations régulières de ma sœur. Nous sentions qu'il ne fallait pas en parler. C'est le jour de mes 40 ans qu'il m'a remis son manuscrit et un enregistrement audio où la voix tremblante il me raconte l'indicible. Cette transmission si indispensable m'aura marquée à tout jamais, me remettant par la même le devoir de se souvenir, ne pas oublier, et transmettre.

Mais malgré ces souffrances ineffables, mon père a tout de même su aimer sans mesure et avancer avec courage. Il m'a appris, par son exemple, que la véritable force ne réside pas seulement dans la résistance face aux épreuves, mais aussi dans la capacité de garder espoir, de rester humain même lorsque tout s'effondre. C'est une leçon de vie qu'il m'a transmise, une vérité que je porte en moi à chaque instant.

Aujourd'hui, en honorant sa mémoire, j'insiste sur l'importance de ne jamais oublier notre histoire collective, mais aussi de célébrer cette résilience de l'esprit humain qui, malgré tout, parvient à se relever, à s'élever. Mon père en a été le plus beau témoignage.

Son combat tout au long de sa vie pour la fraternité, le devoir de mémoire n'a pas été vain ; en témoignent les dizaines de messages reçus depuis son décès illustrant la trace qu'il aura laissé à tous ceux dont il a croisé le chemin. Et son héritage spirituel continuera d'accompagner mes pas, ainsi que ceux de ses petits-enfants, de ses arrière-petits-enfants, mais aussi j'en suis certain, de tous ceux qui ont eu le privilège de le connaître, même brièvement.

Son amour pour nous, sa famille, a toujours été inébranlable. Il a placé nos besoins au-dessus des siens, sacrifiant souvent son propre confort pour nous offrir le meilleur. Sa vie est un témoignage vibrant de la force de l'esprit humain, de sa capacité à transcender les pires horreurs. Sa sagesse, sa bonté, son amour inconditionnel demeureront à jamais gravés dans nos cœurs.

Je suis fier d'être son fils. Et j'espère, un jour, pouvoir incarner ne serait-ce qu'une partie des valeurs qu'il m'a léguées, honorer son héritage en essayant d'être, à mon tour, une personne aussi remarquable que lui.

À mon p'tit Vivi, avec tout mon amour infini que des mots ne pourront jamais exprimés suffisamment.

Les hommages

Hommage du Président de la République

[...] la vie de Victor Perahia fut celle d'un homme qui aura vécu la tragédie du siècle dans sa chair. Inlassable passeur de mémoire auprès, notamment, des plus jeunes générations, portant la voix post mortem de ses camarades ayant connu, avec lui, l'enfer de l'univers concentrationnaire nazi, il s'était donné pour mission de témoigner sans relâche des atrocités de la Déportation et de la Shoah, devoir dont il s'acquitta avec une constance forçant le respect.

Victor Perahia incarnait ainsi l'espérance dans le meilleur de chacun et son héritage, qui nous oblige, est une source d'enseignement pour la Nation. [...]

Hommage d'Anne Hidalgo, Maire de Paris

[...] Chacun éprouvait je le sais, la plus grande estime pour cet homme de bien, qui [...] aura inlassablement voulu transmettre la mémoire de la Shoah, c'est-à-dire combattre l'antisémitisme ; celui-ci reprend aujourd'hui une vigueur que votre président, rescapé de Bergen-Belsen, regardait avec inquiétude.

Je n'oublie pas non plus Raphaël Esrail, décédé le 22 janvier 2022 et qui précéda

Isabelle Choko et Victor Perahia à la tête de l'Union : l'école de la rue du Fauconnier (4^e) qui portera son nom sera inaugurée en janvier 2025, et cela aussi servira la transmission de la mémoire de la Shoah ; nous serons ainsi fidèles à votre combat à tous, qui ne cessera jamais d'être celui de Paris.

Hommage d'Evence Richard, directeur de la mémoire, de la culture et des archives, Ministère des armées et des anciens combattants

Je [...] tenais à saluer le passeur de mémoire [que] fut [Victor Perahia], notamment auprès des plus jeunes à travers, entre autres, ses interventions en milieux scolaires, son témoignage sur le site Mémoires des déportations, ainsi que la publication de son ouvrage *Mon Enfance volée*.

Malgré la barbarie éprouvée, malgré la cruauté indicible de l'expérience vécue alors qu'il était très jeune, malgré la disparition de son père et de son grand-père à Auschwitz, il croyait en cette jeunesse et en sa capacité à bâtir un monde plus juste et plus fraternel. [...]

Portraits de Marie-Elisa Nordmann Cohen

par Marie-Paule Hervieu, membre du Conseil d'administration de l'UDA

Rencontre avec Isabelle Cohen, auteure de *Revenir-Raconter-Portrait de ma mère au subjonctif imparfait*, publié par les Éditions Verdier en 2024.

Isabelle Cohen a écrit en juillet 2016 : « J'ai arrêté de travailler sur ta biographie de manière linéaire et académique ». Et de fait elle a construit un abécédaire de A à Z sur le nom si lourd, si chargé de douleurs d'Auschwitz : « la destruction de A à Z, la destruction de la langue et de la culture yiddish parties en fumée avec des millions d'êtres vivants, la destruction de l'idée d'humanité ».

Ce faisant, elle a écrit un livre très original, à la fois personnel et familial, poétique et politique. *Revenir-Raconter* transmet des connaissances inattendues dans une langue innovante, une infinité de faits petits et grands concernant la famille Nordmann Cohen, les résistances et les déportations, le témoignage sur le système concentrationnaire, dans ses formes multiples et nécessaires, la sororité qui n'a cessé de relier à leurs camarades déportées du convoi du 24 janvier 1943, dit des 31 000, vivantes ou mortes, les survivantes devenues écrivains de la déportation, dans une amitié indéfectible avec Charlotte Delbo.

De l'assemblage alphabétique, comme dans un kaléidoscope, se dégage un portrait sensible et juste de Marie-Elisa Nordmann Cohen, personne privée, mère aimée et admirée, et personnalité publique, longtemps présidente de l'Amicale d'Auschwitz et des camps de Haute Silésie.

Une ascendance juive et un destin français, depuis des générations.

Marie-Elisa Nordmann est née le 4 novembre 1910, rue de Florence, 8^e arrondissement de Paris, fille aînée de Bernard Nordmann (1869-1937), adhérent de la Ligue des Droits de l'Homme, en référence à l'Affaire Dreyfus, et d'Athénaïs/

Jeannine Nattan (1880-1942), qui ne cessera de seconder sa fille, depuis l'aide aux Républicains espagnols jusqu'à la solidarité active, avec les Résistantes, tant Marie-Elisa que leur amie France Bloch, engagée dans les FTP.

L'enfance fut vécue sans histoires, malgré les deuils familiaux et les difficultés professionnelles de son père, la jeune fille fit de brillantes études scientifiques et littéraires, bachelière, puis ingénieure chimiste en 1931 ; docteure ès sciences en 1937, elle ne cessera de travailler comme chercheur scientifique. De sa naissance à sa mort, en 1993, sauf les 27 mois d'internement en camps, elle a vécu dans des lieux qui lui étaient chers, à Paris (13^e) et dans sa maison d'Ardèche. De son premier mariage avec Paul Rumpf, d'affiliation protestante, dont elle divorça, elle eut un fils, Francis, né en 1936.

À la déclaration de guerre, en exode à Bordeaux, elle fut requise civil dans l'inspection médico-physiologique de l'armée de l'air, à Mérignac. Rentrée à Paris, à l'été de 1940, elle ne se déclara pas et entra en résistance clandestine dès septembre. Sa mère devenue veuve, fut arrêtée, à leur domicile, au petit matin, comme otage, le 7 août 1942, alors qu'elle même était déjà détenue au Dépôt. Agée de 62 ans, Bonne-Maman comme l'appelle sa petite fille, fut internée à Drancy, puis déportée comme Juive, le 18 septembre 1942, gazée à son arrivée à Birkenau. Mères à leur tour, isolées et résistantes, Marie-Elisa avec son amie France Bloch, eurent conscience que leurs fils étant menacés, il fallait envisager de les confier à des relations familiales ou familiales : Francis, chez son oncle et sa tante, Philippe et Paule Nordmann, Roland sauvé par la femme de ménage et amie de France : A. Touchet.



Marie-Elisa Nordmann, 1950, Paris. PHOTO : D.R.

Résistances, arrestations et déportations (1934-1944).

M-E.Nordmann s'engagea, dès 1934, dans le comité de vigilance des intellectuels antifascistes (CVIA), puis dans le Comité mondial des femmes contre la guerre et le fascisme, en 1936, avertie qu'elle était, de la nature politique et idéologique du nazisme, par deux voyages en Allemagne au début des années trente. Après son adhésion au PCF, en septembre 1940, elle entra dans la résistance politique, à caractère patriotique et antifasciste, dans le Front national universitaire. Elle participait à la rédaction et à la diffusion de « L'Université libre », puis de « La Pensée libre », aux côtés de ses amis Jacques Solomon, qu'elle hébergea et Hélène Langevin Solomon, avec qui elle fut emprisonnée, elle secondait aussi France Bloch, en charge de la production d'explosifs pour la résistance armée, en lui apportant mercure et glycérine qu'elle soustrayait à son laboratoire. C'est sans doute pour cela qu'elle fut repérée par La BS (brigade spéciale de la Préfecture de police) identifiée par la plaque d'immatriculation de son vélo, et arrêtée le 16 mai 1942. Dans sa famille de Résistants, il y avait aussi son frère Philippe, professeur de lettres résistant dès novembre 1940, interrégional FTP puis combattant FFI, en Bretagne,

arrêté le 25 mai 1944, déporté à Neuengamme, mort du typhus à Bergen Belsen, en 1945, et un cousin, Léon-Maurice Nordmann, avocat, résistant dès août 1940 (Réseau du Musée de l'homme), fusillé le 23 février 1942, au Mt Valérien, qui eut le courage inouï de marcher à la mort en chantant La Marseillaise ?

Détenue au Dépôt, jusqu'au 24 août 1942, puis à La Santé, jusqu'au 29 septembre, elle fut incarcérée dans le Fort de Romainville, où se préparait le convoi de résistantes, majoritairement communistes, qui partit de Compiègne le 24 janvier 1943, à destination d'Auschwitz Birkenau.

À ce que fut son expérience de la « Descente aux enfers » : « tu t'es éreintée dans les commandos de briques et de démolition, puis tu as passé trois semaines au Revier, avec otite, pneumonie et dysenterie », telle qu'elle en a écrit l'histoire dans sa postface au livre de Wladimir Pozner, et telle qu'elle est rapportée dans le livre de Charlotte Delbo, sa fille n'ajoutera rien à un réquisitoire impitoyable contre le système concentrationnaire, transformé par les nazis en centre de mise à mort des Juifs d'Europe.

Ce qu'elle a transmis à ses enfants, c'est l'exceptionnelle

solidarité qui lui a sauvé la vie, à plusieurs reprises, et d'abord le fait d'avoir été une des 17 affectées dans un camp auxiliaire d'Auschwitz Raïsko, le 21 mars 1943, suite à l'intervention décisive de Claudette Bloch et d'Annie Binder, auprès de l'officier SS dirigeant le laboratoire d'agronomie, Joachim Caesar, en liaison directe avec H. Himmler, demandeur de main d'œuvre spécialisée. Grace aussi aux apports multiples d'Eugène Garnier, un ancien déporté résistant arrivé à Auschwitz par le convoi des 45 000 du 6 juillet 1942. Certes il y avait toujours « la faim, la peur d'être prise, les barbelés, les sentinelles, le froid intense »... sauf qu'« à Raïsko, on ne nous battait pas... mais, à la moindre faute, on vous envoyait à la mort », témoignera Simone Alizon. Elles y restèrent jusqu'au mois d'août 1944.

Le 14 août 1944, elles furent transférées dans le camp de femmes, déportées NN à Ravensbrück, la « petite Sibérie Mecklembourgeoise » et Marie Elisa Nordmann fut affectée au laboratoire du Revier, infirmerie où elle vit des médecins pratiquer des expérimentations pseudo-scientifiques visant à stériliser des femmes tsiganes ou des opérations d'ablation des organes génitaux, y compris sur des petites filles auxquelles elle put donner des soins, faits criminels consignés dans le rapport qu'elle exposa au Ministère des anciens combattants et victimes de guerre, le 19 juin 1945. Elle fut encore internée un peu plus d'un mois, à partir du 2 mars 1945, dans le camp de Mauthausen, « camp terrible », de nouveau infirmière, comme Marie Josée Chombart de Lauwe. Sa fille écrit que les déportées du convoi des 31 000 « étaient encore une main d'œuvre gratuite à débayer les voies de chemin de fer bombardées par les Américains, à mains nues ». Avant la libération du camp par l'armée américaine, le 5 mai 1945, elles furent monnaie d'échange entre le comte suédois Bernadotte et H. Himmler, et le 22 avril, convoyées par la Croix rouge, en camions, via la Suisse (St Gall) jusqu'à la frontière française, enfin elle fut rapatriée à Paris, le 30 avril.

Présidente de l'Amicale d'Auschwitz de 1950 à 1991 puis honoraire

Isabelle Cohen écrit : « L'amicale-tes copines de déportation étaient ton souci quotidien, pas un jour sans, pas un jour sans la déportation, ce depuis le premier jour de ton retour ». Marie-Elisa Nordmann est devenue membre du conseil d'administration de l'Amicale, dès juin 1945 et elle a assumé toutes les tâches de la fonction de présidente, en interne, avec la secrétaire générale, Louise Alcan, et en externe, dans le comité international d'Auschwitz, tout en travaillant professionnellement et en élevant ses trois plus jeunes enfants. D'abord dans les commémorations publiques de la libération d'Auschwitz et des camps de concentration. C'est ainsi qu'elle a prononcé le discours officiel à Birkenau, en

avril 1955, devant 100 000 personnes, tenu des assemblées générales annuelles, doublées de rencontres dans la salle des Fêtes de la Mairie du 4e, ajoutant aux rapports moral et d'activité, une intervention de M-L. Kahn, sur la solidarité, l'aide sociale aux survivants et aux familles de déportés, sans jamais oublier l'aide morale, l'accueil, parce qu'elle savait d'expérience que si « la parole avait été, défense, réconfort, espoir », elle pouvait devenir sollicitude et reconstruction.

Elle écrivait, témoignait, transmettait, elle le fit toute sa vie, sans relâche. Elle écrivit d'abord des lettres, lettres de prison, lettres codées envoyées d'Auschwitz, tant qu'elles furent tolérées par la censure, elle reconstitua de mémoire, à Raïsko, la liste écrite des noms de ses camarades de convoi, qui fut à la base de la publication du livre de Charlotte Delbo sur « Le convoi du 24 janvier » par les Editions de Minuit, en 1965. Elle écrivit des préfaces comme pour le livre de Liliane Lévy Osbert « Jeunesse vers l'abîme », des postfaces dont une remarquable « Histoire des camps d'Auschwitz » dans le livre de Vladimir Pozner « Descente aux enfers-récits de déportés et de SS d'Auschwitz » publié par Julliard en 1980. Elle fut, dès son retour de déportation, un inlassable, et implacable, témoin, d'abord dans ses dépositions, au second procès d'Auschwitz, à Francfort, en 1963-1965, où elle dénonçait les limites de l'accusation, à seulement 22 prévenus, à titre personnel, pour crime d'initiative individuelle et dans celui intenté, en 1964, à Paul Rassinier entre autres négationnistes et révisionnistes, comme dans son soutien à son amie résistante polonaise internée à Auschwitz : Wanda Jakubowska, metteuse en scène calomniée du film « La dernière étape » sorti en France en 1948, et à ces « femmes diffamées » que furent aussi Marie-Claude Vaillant Couturier, immatriculée 31685 à son arrivée à Auschwitz et Macha Ravine (35552). Elle fut encore un acteur majeur de la transmission de l'histoire de la déportation et de la Shoah, s'adressant aux jeunes, aux élèves et à leurs professeurs, organisant le premier voyage d'étude à Auschwitz, en 1987. Elle participait enfin, en première ligne, à des associations de mémoires de l'internement et de la déportation, comme la FNDIRP, à des jurys du concours national de la Résistance et de la Déportation et du prix Marcel Paul.

De la personnalité de sa mère « Juive rentrée, mais communiste avant tout », le livre d'Isabelle Cohen ne cache rien, et c'est ce qui fait sa grandeur, en hommage à une femme d'exception qui voulait « montrer et démontrer que les atrocités nazies étaient le fruit voulu d'un état raciste (et antisémite) », qu'il y avait « un droit personnel et inaliénable à la dignité » (de tout être humain) et que « Vichy avait dénaturé le sens du civisme » alors que « la Résistance (telle qu'elle l'avait vécue en France occupée) avait été le creuset dans lequel se forgèrent les Droits de l'homme ».

Histoire et mémoire de Marie-Elisa Nordmann Cohen (1910-1993)

par Marie-Paule Hervieu, membre du Conseil d'administration de l'UDA

Née à Paris, dans le 8^e, Marie-Elisa, comme l'appelaient affectueusement ses camarades, anciens déportés de l'Amicale d'Auschwitz, fut leur présidente de 1950 à 1991. D'ascendance juive, après de brillantes études scientifiques, elle devint ingénieur chimiste, diplômée de l'École de Physique et de Chimie industrielles de Paris, puis Docteur ès sciences en 1937, ce qui lui fut d'un grand recours pendant sa déportation. Engagée très tôt à gauche, elle fut, dès 1934, adhérente du Comité de vigilance des intellectuels antifascistes, y rencontra sa grande amie, France Bloch, qu'elle seconda dans son action de résistante FTP.

Jeune mère de famille, bientôt divorcée, elle eut en responsabilité son premier fils, Francis Rumpf, et sa mère Athénaïs Nordmann, arrêtée comme otage à son domicile, le 7 août 1942, puis déportée comme Juive, de Drancy, par le convoi 34 du 18 septembre 1942, gazée à Birkenau, à l'âge de 62 ans ; elle-même étant déjà arrêtée, en attente de déportation...

Devenue adhérente du parti communiste français à l'automne 1940, elle entra en résistance politique dans « L'Université libre » clandestine, en 1941-1942 et fut en rapport avec le réseau du Musée de l'homme dont faisait partie son cousin Léon-Maurice Nordmann, jusqu'à son arrestation, le 16 mai 1942, en même temps que France Bloch Sérazin qui sera jugée et condamnée à mort (guillotinée en Allemagne). Marie-Elisa est emprisonnée au Dépôt, à la Santé et dans le fort de Romainville. Elle fait partie du convoi politique de 230 femmes déportées à Auschwitz, par le convoi dit des 31 000, celui de Charlotte Delbo, parti de Compiègne le 24 janvier 1943. À Birkenau, elle a travaillé aux briques et aux démolitions, puis au Canada, est entrée au Revier pour dysenterie, et le 21 mars 1943, grâce à Claudette Bloch, elle est affectée au Kommando de Raïsko, au laboratoire de recherche sur le Kok-saghyz, sorte de pissenlit devant permettre de produire du latex pour assouplir le caoutchouc synthétique, dont l'industrie de guerre allemande avait besoin, en vain. Parallèlement, elle n'a cessé d'aider et de secourir ses camarades déportées, ce que rappellent de multiples témoignages.

Le 14 août 1944, elle est transférée dans le camp de Ravensbrück, où elle devient laborantine au Revier, puis repliée à Mauthausen (Autriche, dans le Grand Reich) où elle est infirmière ; elle est libérée le 22 avril 1945, rapatriée le 30. Elle a la douleur de perdre son seul frère, Philippe,

professeur de lettres engagé dans la Résistance en Bretagne, combattant FFI ; il a été arrêté en avril 1944, déporté de Compiègne à Neuengamme, et est mort du typhus, à Bergen-Belsen, le 1^{er} mai 1945, après la libération du camp. Elle-même sera reconnue comme Grande invalide de guerre (à 100%) souffrant de multiples pathologies (vésicule biliaire infectée, rhumatismes, intestins délabrés, asthénie), elle sera aussi multimédaillée au titre de la Résistance intérieure française, et honorée pour s'être investie, quotidiennement, dans la transmission de la mémoire et de l'histoire des Résistances et des Déportations.

Dès le mois de Juin 1945, elle est membre du Conseil d'administration de l'Amicale d'Auschwitz et des camps de Haute Silésie, puis de la FNDIRP (Fédération nationale des déportés, internés et résistants patriotes). Parallèlement, elle travaille au Commissariat à l'énergie atomique, avec Frédéric Joliot-Curie, puis comme assistante dans les Universités de Panthéon-Sorbonne et Paris-sud/Orsay ; elle s'est mariée en 1948 avec Francis Cohen, dont elle aura trois enfants, deux garçons puis une fille, Isabelle, l'auteure du livre Revenir-raconter-Portrait de ma mère au subjectif imparfait. Conjuguant les responsabilités, elle devient présidente de l'Amicale d'Auschwitz en 1950. Elle fut, jusqu'à la fin de son mandat en 1971, un inlassable témoin et un écrivain de la Déportation, coopérant sans relâche, avec son amie Charlotte Delbo, aux recherches précédant la rédaction du livre Le convoi du 24 janvier paru aux Éditions de Minuit, s'adressant aux jeunes et aux professeurs, bataillant contre les révisionnistes et les négationnistes de la Shoah, intraitable dans la demande répétée de procès et de châtiments contre les coupables de crimes contre l'humanité. Elle fut aussi membre des jurys du Concours national de la Résistance et de la Déportation (Éducation nationale) et du prix Marcel Paul (fondé par la FNDIRP) en 1988.

Aux dires de tous les membres de sa famille, elle prenait chaque jour en charge la défense des droits et du mieux être de ses camarades déportés, les activités multiformes de l'Amicale (commémorations, bulletin Après Auschwitz, rencontres annuelles et voyages d'étude). Autant dire, comme l'a écrit en 1973 Henry Bulawko, son successeur à la tête de l'Amicale, dans Après Auschwitz N° 249, qu'elle « aurait pu reprendre ses activités professionnelles, vu la place qu'elle y avait acquise. Sans plus ! mais la solidarité de « là-bas » devait être préservée et elle s'y est consacrée, gagnant l'attachement et le respect unanimes.

Le local Nathan Prochownik

par Maryvonne Braunschweig

Outre son actuel siège rue Péclet dans le 15^e arrondissement, l'UDA possède aussi un local, au 73 avenue Parmentier dans le 11^e arrondissement, c'est le local Nathan Prochownik. Le temps passant, nous avons tous, ou presque, oublié, ou toujours ignoré, comment ce local est devenu propriété de l'UDA et pourquoi il porte ce nom.

Étape 1 : La mise à disposition d'un local pour l'Amicale d'Auschwitz, devenue « sans domicile fixe »

Dans le N° 251 d'*Après Auschwitz* d'avril 1994, on peut lire en une cet article de Raphaël Esrail, secrétaire de l'Amicale d'Auschwitz depuis septembre 1990, intitulé *Notre nouveau local dans le 11^e arrondissement de Paris* [...] 73 avenue Parmentier. L'inauguration aura lieu le 5 mai à partir de 16 heures. Durant 47 ans, dès le retour des camps on s'est identifié avec la rue Leroux [siège de la FNDIRP après la Libération]. Vivant dans une seule pièce, c'était trop petit, mais il y avait le Dispensaire et d'autres services. [...] Depuis six ou sept ans, la plupart des adhérents devenus retraités veulent travailler davantage à la transmission de la mémoire et créer les meilleures conditions de fréquentes rencontres entre nous. Enfin, notre ami Nathan Prochownik a permis de dénouer l'écheveau de nos états d'âme comme de notre impossibilité consensuelle de s'accorder sur l'achat d'un local. Maintenant l'enfant est né, pour trois ans au moins.

Qui était Nathan Prochownik (1922-2000) ?

Nathan Prochownik, né le 24 juillet 1922 à Torun en Pologne émigre en France avec ses parents et deux frères au début des années 1930 (un frère et une sœur naîtront encore à Paris). Dans son témoignage qu'il faut lire, *Mémoires barbelées – Et après...* (L'Harmattan, 1995), il retrace lui-même son itinéraire.

Son père, chef d'entreprise dans la maroquinerie, ruiné par la crise de 1929 choisit de refaire sa vie en France. La famille, installée à Belleville, vit dans la gêne mais sans problème majeur. On conseille d'envoyer Nathan, 14 ans, suivre une formation dans une école professionnelle d'agriculture et de mécanique à Contamine-sur-Arve en Haute-Savoie. En trois ans, il devient un excellent tourneur sur métaux. De retour à Paris, il trouve facilement un emploi d'ouvrier mais surtout il se découvre une passion et un talent de danseur de swing.

Sous le gouvernement de Vichy, il est arrêté le 21 octobre 1941 par la police française, en train de danser avec un groupe d'amis dans l'atelier des parents de l'un d'eux. Interné à Drancy, il est relâché peu après avec un petit groupe de détenus malingres. Lors de la rafle du Vél d'Hiv sa famille est arrêtée pendant son absence du domicile. Seul dans Paris, il vit chez l'un ou l'autre, porte toujours l'étoile jaune, et se fait arrêter dans la rue, le 22 juillet, par un policier français. À nouveau interné à Drancy, il y retrouve brièvement ses trois plus jeunes frères et sœur, venant de Beaune-la-Rolande, en route vers Auschwitz dans le convoi 22 du 21 août 1942. Lui-même part dans le convoi 32 du 4 septembre 1942. Lors d'un arrêt, plusieurs centaines d'hommes descendent, dont Nathan, ils sont dispersés dans différents camps de travail. Après plusieurs transferts il arrive en octobre 1943 à Blechhammer, un ZAL (*Zwang Arbeit Lager*, camp de travail forcé) rattaché à Auschwitz, où il reste jusqu'au 21 janvier 1945. C'est alors l'évacuation à pied jusqu'à Gross Rosen, puis en train à wagons ouverts à Buchenwald.

Après la libération du camp, Nathan, rapatrié à Paris avec passage par le Lutetia, est désormais un rescapé de 23 ans qui a perdu toute sa famille. Mais il rencontre Fernande, secrétaire à la Fédération des sociétés juives de France, qu'il épouse en 1946 et qui lui donne une fille l'année suivante. Après différentes péripéties dues à un copain du camp, aux projets farfelus, voire douteux, il se remet au travail dans son métier d'origine, le décolletage (la fabrication de pièces métalliques) où il trouve un poste à responsabilité avant de se mettre à son compte en 1950.

C'est en passant devant le 73 avenue Parmentier qu'il voit l'écriteau « À VENDRE ». L'affaire se fait et l'endroit devient le siège de son entreprise, les Établissements FERNAT (Fernande et Nathan), une boutique de revende de boulons, vis, charnières, écrous..., avant d'ajouter, en 1952, son propre atelier de fabrication à Montreuil.

Son implication dans les associations du monde de la déportation est importante, puisqu'il a été président de l'Amicale des anciens déportés de Blechhammer-Auschwitz III, tout en étant actif à l'Amicale d'Auschwitz. Mais il lui a fallu attendre 1986 pour oser enfin se rendre à Auschwitz au cours du pèlerinage annuel de l'Amicale.



Et c'est donc Nathan qui a permis enfin de libérer l'Amicale de son souci principal, par sa proposition de 1992, effective en 1994, en lui donnant un siège et un local, « louant » son pas-de-porte alors fermé, pour trois ans renouvelables, contre une somme symbolique.

Étape 2 : Le local Nathan Prochownik, pleine propriété de l'Amicale

La mise à disposition du local du 73 avenue Parmentier a été renouvelée au-delà des trois ans. Après le décès de Nathan en août 2000, sa femme et sa fille, ses héritières, vont faire

preuve de la même générosité que Nathan et lors du Conseil d'administration du 20 septembre 2001, Raphaël Esrail peut annoncer : « Ce 3 août, Mme Prochownik, veuve de notre cher Nathan, nous a vendu le local de l'Amicale, sis 73 avenue Parmentier, dont nous n'étions jusqu'ici que locataires. Ceux qui connaissent ce lieu sympathique savent qu'il n'est malheureusement pas assez vaste pour les activités multiples qui s'y déroulent. Pour agrandir l'espace, une seule solution : rendre le sous-sol commodément accessible par un nouvel escalier. D'autre part c'est tout le local qu'il faut réaménager à notre convenance, pour être mieux à même de répondre à vos demandes et à nos projets. Nous sommes insuffisamment équipés en rangements, l'électricité est à refaire, ainsi que la peinture. C'est pourquoi nous faisons appel à votre générosité... » Et quand Raphaël parle de vente, il s'agit en réalité d'un don puisque ce fut contre un euro symbolique.

L'Amicale d'Auschwitz devient donc propriétaire de son local agrandi par l'accès du sous-sol grâce à un véritable escalier. Le temps que les travaux soient réalisés, d'autres changements majeurs pour le devenir de l'Amicale interviennent comme nous le verrons ci-après. Et, finalement, le local rénové du 73 avenue Parmentier est inauguré le 29 septembre 2005 sous le nom de local Nathan Prochownik, afin que nul n'oublie la figure généreuse qui a tant aidé l'Amicale dans un moment difficile. Son portrait bien encadré trônait alors entre la pièce principale et l'annexe servant de cuisine.

Étape 3 : Un nouveau local pour les déportés d'Auschwitz, le local Beaumarchais

Pendant huit ans, de 1994 à 2002, le local (pas encore dénommé « local Nathan ») est resté le siège de l'Amicale d'Auschwitz lui permettant de passer des 16 m² de la rue Leroux à 40 m² (plus 20 m² de sous-sol). Mais à partir de 2000 la situation a changé. Raphaël Esrail, depuis le début des années 1990, développe les activités pédagogiques liées à la mémoire, à l'histoire, au témoignage des déportés, à la formation des enseignants en lien avec l'APHG (l'association des professeurs d'histoire-géographie) dont les voyages d'étude à Auschwitz (qui ont commencé dès 1987), et œuvre pour un rapprochement entre les cinq associations de déportés en lien avec la Shoah, l'Amicale d'Auschwitz étant de loin la plus importante. Un local plus grand devient vite nécessaire.

Or, en décembre 2000, est créée par décret la Fondation pour la Mémoire de la Shoah (FMS) dotée de la restitution par l'État et les institutions financières concernées des fonds en déshérence issus de la spoliation des Juifs de France pendant la Seconde Guerre mondiale. Raphaël se tourne alors vers elle pour l'aider à trouver un local adapté à ses projets.



La FMS met comme condition une union des différentes amicales accélérant ainsi sa réalisation.

Une Union des Déportés d'Auschwitz est d'abord créée à titre provisoire pour deux ans en 2002 et la FMS accepte alors de louer un local à la dimension de ses projets, c'est le 39 boulevard Beaumarchais, à partir du 1^{er} janvier 2003. Le 20 janvier 2003 le local Beaumarchais est, en effet, inauguré en présence de Simone Veil, présidente de la FMS, de Bertrand Delanoë, maire de Paris, d'Henry Bulawko,

président de l'Union des Déportés d'Auschwitz, et d'un public nombreux, déportés, parents et amis. C'est désormais le siège de l'UDA dont les statuts définitifs sont déposés en avril 2004.

À cette date, le local Nathan (pas encore rénové) est donc devenu propriété de l'Amicale d'Auschwitz mais n'en est plus le siège. Par contre, une commission pédagogique s'était créée à l'initiative de professeurs ayant fait un voyage d'étude à Auschwitz en 1994 au sein de l'Amicale d'Auschwitz avec le soutien de l'Association des professeurs d'histoire et géographie.

Officialisée au sein de l'Amicale d'Auschwitz en 1997 sous le nom de Cercle d'étude de la Déportation et de la Shoah, elle devient une association type loi de 1901 au début de 2004, sous le nom de Cercle d'étude de la Déportation et de la Shoah-Amicale d'Auschwitz, doté financièrement par l'Amicale et hébergé au local Nathan, son siège désormais ; le sous-sol devient le studio d'enregistrement de témoins pour l'UDA.

En 2011, une convention officialise la mise à disposition par l'UDA au Cercle d'étude de la partie supérieure du local Nathan pour six ans, renouvelables.

En 2017, l'UDA n'est pas sûre du renouvellement de la location du local Beaumarchais par la FMS, la convention de six ans arrivant à échéance n'est pas renouvelée et le Cercle d'étude invité à libérer les lieux, ce qui est fait l'année suivante, le siège du Cercle d'étude étant désormais la Maison des Associations du 11^e et sa bibliothèque hébergée par l'association des professeurs de langues vivantes.

Étape 4 : Le local Nathan Prochownik aujourd'hui

La crainte de Raphaël Esrail d'être obligé de quitter Beaumarchais et de devoir se réinstaller dans le local Nathan ne s'est pas réalisée tant qu'il était présent, et c'est seulement après son décès que Beaumarchais a cessé d'être loué par la FMS. L'UDA a choisi d'utiliser comme siège l'appartement de la rue Pécelet, reçu grâce à un legs, mais sa capacité n'a pas permis jusqu'à présent d'y archiver toute la documentation. Archives et bibliothèque sont actuellement entreposées au local Nathan et devraient peu à peu être triées, rangées ce qui suppose encore des travaux d'aménagement, d'équipement de ce local Nathan.

Mais rendons hommage à Nathan Prochownik et à la générosité de sa famille en redonnant son nom à ce lieu et en accrochant son portrait à la vue de tous. Parlons et écrivons désormais à propos du 73 avenue Parmentier : C'EST LE LOCAL NATHAN !

2025 Commémoration du 80^e anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz

23 janvier

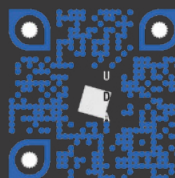
Cérémonie à l'Unesco :
journée internationale
de commémoration
en mémoire
des victimes de
l'Holocauste. 18h30
à 19h30. Inscription
par internet auprès
de l'Unesco

27 janvier

Ravivage de la Flamme du Soldat
Inconnu, Arc de triomphe de
l'Étoile. RV au plus tard à 18h
avenue des Champs-Élysées
au musoir de la rue de Tilsitt.
Merci de signaler votre nom et
adresse au secrétariat de l'UDA
(secretariat@uda-france.fr).
RSVP au plus tard le 23 janvier.

6 février

Streaming à
destination des
publics scolaires
de 14h à 16h30



9 février

Cérémonie dans les
Grands Salons de
l'Hôtel de ville, entrée
3 rue de Lobau 75004,
impérativement à 13h45,
RSVP au plus tard le
6 février à l'adresse
secretariat@uda-france.fr.
La présentation du carton
sera demandée à l'entrée.

COUVERTURE : ÉDITIONS SEUIL.



Roger Fajnzylberg vous invite à retenir la date de la soirée de lancement du livre hommage à son père, Alter, et à sa mère, Régine, et, au-delà, à tous les déportés, et qui a pour ambition de transmettre le témoignage qu'a rédigé Alter dès le retour des Camps de la Mort,

Ce que j'ai vu à Auschwitz - Les cahiers d'Alter

Cet évènement est organisé avec Le Seuil, éditeur de l'ouvrage,

Dimanche 26 janvier 2025 à 18 heures 15

Au Théâtre de la Ville - Sarah Bernhardt
Place du Chatelet
(Grande Salle)

À paraître : Cercle d'étude, Jean-Baptiste Lebas, maire de Roubaix, ministre du Front populaire, résistant déporté, 1878-1944, Paris, Cercle d'étude, Petit Cahier, 3^e Série, N° 31, 2024, 62 p.

Jean-Baptiste Lebas, ou plutôt Jean comme il se faisait appeler, naît en 1878 à Roubaix dans une famille d'ouvriers du textile dans cette ville dominée par le grand patronat textile. Il mène une brillante carrière politique au sein de la SFIO, d'abord en tant que maire de Roubaix de 1912 à 1940, œuvrant inlassablement au bien-être des plus déshérités. En 1936, choisi par Léon Blum comme ministre du Travail, il s'attèle à la mise en forme des lois sociales votées ensuite par le Parlement. Jean Lebas a été aussi un résistant lors de la Première puis de la Seconde Guerre mondiale ce qui lui valut d'être déporté par deux fois. Condamné à mort par la Cour martiale du Reich en 1942, il décède en 1944 dans le bague de Sonnenburg en Prusse-Occidentale. Cependant le parcours exceptionnel de cet homme de conviction est peu présent dans la mémoire nationale.

Cercle d'étude de la Déportation et de la Shoah, MDA 11
8 rue du Général-Renault, 75011 Paris
www.cercleshoah.org



PHOTO : D.R.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'Union des Déportés d'Auschwitz du 20 octobre 2024

Le 20 octobre de l'an deux mille vingt-quatre, à quatorze heures trente, les membres de l'Association de l'Union des Déportés d'Auschwitz se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, en application de l'article XI-3 des statuts de l'association, dans les locaux du Centre Bernard Lazare, 10 rue Saint Claude, 75003 Paris.



PHOTO : UDA

La présidence de séance est assurée par les deux vice-présidents, Arlette Testyler et Éric de Rothschild, tandis qu'Olivier Lalieu, secrétaire général-adjoint est chargé d'organiser et d'animer l'assemblée générale.

Les membres de l'assemblée ont élargé à leur entrée dans la salle la feuille de présence et remis la procuration dont ils disposent.

Ces pièces sont vérifiées et certifiées exactes par les membres du bureau, le nombre de membres présents est de 57, l'Assemblée est légalement constituée et peut donc valablement délibérer. La liste des présents et des pouvoirs est remise au bureau de l'association.

L'assemblée débute par un hommage au président Victor Perahia, une minute de silence est observée.

Éric de Rothschild accueille les membres de l'Assemblée et rappelle l'ordre du jour.

L'ordre du jour est ainsi le suivant :

- 1. Présentation du rapport moral de l'exercice 2023.** Le rapport est présenté, dans l'attente de l'élection d'un nouveau président, par Arlette Testyler, vice-présidente.
- 2. Présentation du rapport d'activité de l'exercice 2022.** Le rapport est présenté par Alice Tajchman, secrétaire générale.
- 3. Présentation du rapport financier** par Raymond Heimburger, trésorier.
- 4. Questions diverses.**

L'Assemblée générale a été ensuite consacrée à la lecture, à la discussion et à la mise aux voix des trois rapports statutaires. Ces rapports sont joints au présent procès-verbal en annexe, ainsi que la liste des membres présents.

Les résolutions

Première résolution

Après avoir entendu le rapport moral, l'Assemblée générale approuve le dit rapport à l'unanimité des voix. La résolution est adoptée.

Résultat du vote

Voix **pour** : 57

Voix **contre** : 0

Abstentions : 0

Deuxième résolution

Après avoir entendu le rapport d'activité et après débat, l'Assemblée générale approuve ledit rapport à l'unanimité des voix. La résolution est adoptée.

Résultat du vote

Voix **pour** : 57

Voix **contre** : 0

Abstentions : 0

Troisième résolution

Après avoir entendu le rapport financier et après débat, l'Assemblée générale approuve le dit rapport à l'unanimité des voix. La résolution est adoptée.

Résultat du vote

Voix **pour** : 57

Voix **contre** : 0

Abstentions : 0

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 17h.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal

Le secrétaire de séance

Olivier Laliou

Les présidents de séance

Arlette Testyler, Éric de Rothschild

ANNEXE 1

Rapport moral 2023

Par la vice-présidente Arlette Testyler

Il est des circonstances où l'émotion prime sur toutes autres considérations et je ne veux pas la masquer. Si je suis amené à vous présenter notre rapport moral, c'est parce-que cette année a été marquée par de nouveaux drames qui ont endeuillés notre Union, emportant le 21 juillet 2023 notre présidente Isabelle Choko puis son successeur, notre regretté camarade Victor Perahia, disparu le 29 septembre dernier.

J'ai perdu, nous avons perdu deux grandes figures, deux personnalités emblématiques et si attachantes, aux parcours différents mais marqués profondément par la tragédie de la Shoah.

Victor a été tout particulièrement engagé au sein de l'UDA, bien que son expérience personnelle de la Déportation l'ait conduit au camp de Bergen-Belsen. Son père Robert fut déporté dans le convoi 8 du 20 juillet 1942 et assassiné au camp d'Auschwitz-Birkenau. Victor était donc porteur de cette double souffrance et il s'est dévoué avec beaucoup d'humilité et de ténacité au sein de notre Association, d'abord en co-dirigeant avec Isabelle Choko la commission Témoins-Témoignages, succédant à Addy Fuchs, puis en devenant notre secrétaire général après le retrait de Roger Herman, œuvrant aux côtés de Raphaël Esrail dont il était très proche, et enfin notre président élu à l'unanimité par le conseil d'administration en septembre 2023.

Notre rapport moral pour l'année 2023 restitue l'œuvre conduite sous l'autorité d'Isabelle puis de Victor. Il contribue à sa manière au nécessaire hommage que nous leur devons.

Au cours de cette année, par-delà les épreuves, l'Union des déportés d'Auschwitz a poursuivi résolument son action pour la préservation et la transmission de l'histoire et la mémoire de la Shoah. Le rapport d'activité le détaillera dans quelques instants. Ce qui me semble important de souligner c'est à la fois la fidélité à l'œuvre portée par notre Union depuis des décennies et aussi la prise en compte du moment historique que nous allons vivre avec le 80^e anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz-Birkenau et de la création des associations constitutives de l'UDA autour des survivants.

Pour cela, il fallait parachever notre installation dans les nouveaux locaux de la rue Pécelet grâce à la générosité de Madeleine Roland qui nous a donné la possibilité de poursuivre nos missions. Je veux une nouvelle fois honorer sa mémoire et louer son geste exceptionnel. Cette étape est à présent derrière nous. Nos bureaux sont désormais pleinement fonctionnels et agréables à la fois

pour nos salariés, nos administrateurs, nos adhérents et nos bénévoles. Qu'il me soit permis de les remercier chaleureusement pour leur engagement. Nos instances, le Bureau et le Conseil d'administration, ont été régulièrement réunies et elles ont mené un grand travail pour accompagner, pour discuter et pour impulser les projets de notre Union.

L'UDA est riche de la personnalité de ses adhérents dans leur diversité, avec au premier rang les survivants qui sont aujourd'hui encore au cœur de nos préoccupations. Ce que nous avons voulu aussi, c'est renouer avec une démarche collective dans le dialogue et la fraternité. J'y suis personnellement très attachée, comme l'était Victor.

Cet esprit, il prévaut également dans nos rapports avec deux grandes institutions avec qui nous avons toujours eu des liens forts, la Fondation pour la mémoire de la Shoah et le Mémorial de la Shoah. Je veux profiter de l'occasion pour saluer l'élection en juillet de Pierre-François Veil à la présidence de la FMS. Pierre-François a souhaité quitter la vice-présidence de l'UDA tout en restant membre du conseil d'administration. Nous lui disons toute notre reconnaissance.

La voix de l'UDA et des déportés d'Auschwitz a continué d'être présente et entendue dans de nombreuses cérémonies commémoratives. Cette fidélité est essentielle.

Au nom de cette même fidélité, il nous était impossible de rester impassible et muet face à la flambée de l'antisémitisme qui a embrasé le monde, et singulièrement notre pays, depuis l'ignoble attaque contre Israël le 7 octobre 2023. C'est la raison pour laquelle nous avons publié un communiqué et que nous nous sommes associés à la marche citoyenne pour la République et contre l'antisémitisme.

Enfin, sur proposition du Bureau, le Conseil d'administration du 6 septembre 2023 a fixé un programme ambitieux pour préparer le 80e anniversaire de la libération des camps et la naissance de nos associations fondatrices. Des commissions ont été créées. Des initiatives remarquables souhaitées. Ce faisant, l'UDA entend prendre toute sa place dans la séquence mémorielle exceptionnelle que nous allons connaître dans quelques mois.

La célébration du 80e anniversaire de la fondation de l'Amicale d'Auschwitz et de l'Association des anciens déportés juifs de France doit être marquée avec force. Elle devra permettre d'inscrire dans l'Histoire l'œuvre qui fut la nôtre et ce qui reste à faire pour défendre notre héritage moral, à la fois dans sa singularité et dans son universalité, dans un monde en quête de repères et en plein bouleversement.

ANNEXE 2

Rapport d'activité 2023 de l'UDA

Par la secrétaire générale Alice Tajchman

Au 31 décembre 2023, l'UDA compte 276 adhérents à jour de cotisation, dont 25 déportés sur 67 déportés inscrits dans notre fichier d'adhérents.

Nos instances ont été régulièrement convoquées pour conduire et accompagner la vie de notre Association. Un Conseil d'administration s'est déroulé le 27 mars, une Assemblée générale le 25 juin suivant et un second Conseil d'administration le 6 septembre 2023. Par ailleurs, 4 réunions de Bureau ont été tenues les 23 février, 12 juillet, 5 septembre et 6 décembre.

Le Conseil d'administration du 27 mars 2023 a eu pour objet notamment la nomination au Bureau de l'Association d'Olivier Lalieu comme secrétaire général-adjoint et de Jean-Pierre Lauby comme trésorier-adjoint. Le Conseil a évoqué les activités en cours et l'accueil des bénévoles et des adhérents, dans notre nouveau local de la rue Péclet.

Notre Assemblée générale a été organisée le 25 juin 2023. Son compte-rendu a été publié dans le numéro *Après Auschwitz* du mois d'octobre suivant. L'action engagée a été approuvée à une large majorité des voix. L'Assemblée générale a ensuite procédé à l'élection à bulletin secret des 25 membres du Conseil d'administration. Onze nouveaux membres sont entrés au Conseil d'administration, marquant ainsi un fort renouvellement et une ouverture plus grande encore vers la génération des enfants de déportés.

Malheureusement, nous avons eu le 21 juillet la grande tristesse d'apprendre le décès de notre présidente Isabelle Choko. Elle avait lutté durant de longs mois contre la maladie. Nous lui avons rendu hommage tout comme la Ville de Boulogne-Billancourt où elle résidait. Ses obsèques se sont déroulées dans l'intimité familiale le 27 juillet. Notre Association était à chaque fois représentée. La présidence de la République a salué sa mémoire comme de nombreuses autres personnalités.

Le Conseil d'administration du 6 septembre s'est ouvert par un hommage à Isabelle Choko et une minute de silence a été observée. Un nouveau Bureau a été élu à l'unanimité avec à sa tête Victor Perahia, engagé de longue date dans les instances de l'Union ; ainsi qu'Arlette Testyler et Eric de Rothschild comme vice-présidents, Alice Tajchman comme

secrétaire générale, Olivier Lalieu comme secrétaire général adjoint, Raymond Heimburger comme trésorier et Jean-Pierre Lauby comme trésorier-adjoint. Le Conseil a ensuite tenu une large et riche discussion sur les activités de l'UDA dans la perspective du 80^e anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz-Birkenau et de la création des associations constitutives de l'UDA en 2025, sur la base d'une réflexion préliminaire du Bureau.

Trois commissions de travail ont été constituées, ouvertes aux membres du CA et aux bénévoles. Une commission est consacrée à la préparation du 80^e anniversaire avec le lancement d'initiatives importantes. Parmi les projets les plus significatifs, je voudrai évoquer ici la rénovation pilotée par Jean-Pierre Lauby du remarquable site internet « Mémoires des déportations », lancé par l'UDA en 2017 et dont l'interface posaient des difficultés chroniques ; la création d'un podcast confié à l'écrivaine Léa Veinstein sur l'histoire de l'UDA et de ses associations fondatrices complétée par l'édition d'un ouvrage sur ces thèmes et valorisant notre fonds d'archives, conduits avec l'expertise scientifique de l'historienne Annette Wieviorka et d'Olivier Lalieu ; l'organisation d'une cérémonie commémorative à l'Hôtel de Ville de Paris autour du 27 janvier 2025 ; l'organisation au printemps d'une journée d'étude à Lyon en partenariat avec l'Institut Lumière consacrée au rôle du cinéma dans la transmission de la Shoah pilotée par Jean-Pierre Lauby et Alice Tajchman ; la tenue d'une marche intergénérationnelle à Paris, à l'initiative de notre Union et fédérant le monde de la Déportation pour témoigner de notre attachement à la mémoire et à la transmission autour de la Journée nationale de la Déportation ; la proposition d'édition par la Monnaie de Paris d'une monnaie commémorative sur la libération du camp d'Auschwitz-Birkenau. Une première réunion de la commission s'est tenue en décembre 2023 pour mettre en chantier ces différents projets.

Une deuxième commission a été constituée sur nos outils de communication, dirigée par notre administratrice Christine Guimonnet, et par ailleurs secrétaire générale de l'Association des professeurs d'Histoire-Géographie. Son objectif est de porter le développement de notre bulletin *Après Auschwitz*, désormais ouvert à la couleur, et de renforcer notre présence sur les réseaux sociaux. Au cours de l'année 2023, 4 numéros du bulletin ont été publiés, coordonnés par Raymond Riquier, et diffusés à 725 personnes ou institutions.

Une troisième et dernière commission a été formée sur la question des archives de l'UDA, qui représente un patrimoine exceptionnel. Ces archives sont rassemblées dans le local de l'avenue Parmentier, comportant plus de 300 cartons. Aucun inventaire n'ayant été retrouvé, il a fallu établir une liste de référence en procédant à l'examen de nombreux cartons, étape indispensable avant toute valorisation. Ce lourd travail a été lancé et il s'est poursuivi en 2024.

Que les administrateurs, bénévoles et salariés de l'UDA trouvent ici l'expression de notre reconnaissance pour leur engagement.

Parallèlement à ces projets importants, nous avons souhaité aussi contribuer à raffermir les liens fraternels nous unissant et faire découvrir notre nouveau local, le 4^e de notre histoire longue de 80 années, après la rue Leroux, l'avenue Parmentier et le boulevard Beaumarchais. À deux reprises en mai, nous avons tenu des rencontres amicales et chaleureuses, animées par les membres du Bureau Éric de Rothschild, Pierre-François Veil et Raymond Heimburger avec une dizaine de participants.

U

Adhésion pour l'année 2025

Vous souhaitez soutenir et adhérer à l'Union des Déportés d'Auschwitz.

D

L'adhésion est ouverte à toute personne. Merci d'envoyer le formulaire au dos dûment rempli ainsi que votre règlement à l'ordre de l'UDA (7, rue Pécelet, 75015 Paris). Vous serez tenus au courant de nos activités par le bulletin *Après Auschwitz*.

A

Déportés 70 € Déportés sans pension, famille, amis 23 € Étudiants, chômeurs 8 €

L'UDA accepte les dons.

Formulaire à remplir au dos.

Après le déménagement en 2022, il a fallu finaliser l'équipement et l'installation des lieux, notamment sur le plan informatique en remplaçant le matériel obsolète. Par ailleurs, le local du 73, avenue Parmentier a été rénové durant l'été 2023, afin d'assurer des conditions de sécurité et d'accès satisfaisantes.

L'activité de l'UDA au cours de l'année 2023 a enfin, et naturellement, pris en compte les cérémonies commémoratives de la Shoah dans notre pays.

Je veux saluer ici la présence indéfectible de nos porte-drapeaux et administrateurs Léon Sztal et Armand Nesselrode, qui assument cette responsabilité depuis de nombreuses années, et les assurer de toute notre gratitude.

Comme chaque année, la période du 27 janvier a été un moment particulièrement intense.

Le 26 janvier à l'Unesco, lors de la cérémonie marquant la journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste, notre Présidente Isabelle Choko a prononcé une allocution, saluée avec beaucoup d'émotion par l'assistance.

L'UDA a procédé le 27 janvier au ravivage de la Flamme du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe. Nous avons deux établissements scolaires parisiens à nos côtés, le lycée Camille Sée et le collège André Malraux, ainsi qu'une forte délégation des Ambassadeurs de la mémoire de la Shoah, amenée par le Mémorial de la Shoah. Parmi les personnalités présentes, je veux signaler Thierry Laurent directeur de cabinet la Secrétaire d'Etat chargée des Anciens combattants et de la mémoire Patricia Mirallès, Gabrielle Rochmann, directrice générale adjointe de la Fondation pour la mémoire de la Shoah, Laurence Patrice, adjointe à la maire de Paris en charge de la mémoire et du monde combattant, et Jeanne d'Hautesserre, maire du 8e arrondissement de Paris.

Le matin, Ginette Kolinka, membre du Conseil d'administration, a déposé une gerbe au nom de l'UDA, lors d'une cérémonie dans la crypte du Mémorial de la Shoah, puis a réalisé un témoignage à l'attention d'élèves de collège. Dans le 20^e arrondissement, square Édouard Vaillant, nos deux porte-drapeaux Léon Sztal et Armand Nesselrode, ont participé à cette cérémonie traditionnelle.

Le 14 mai, à l'occasion de l'hommage aux internés et déportés des camps du Loiret sous l'égide l'UDA et du Mémorial de la Shoah, avec le CERCIL, la Commission du souvenir du CRIF et l'association des Fils et Filles des déportés juifs de France, des manifestations se sont tenues à Beaune-la Rolande et à Pithiviers. Raymond Heimburger a lu un message de notre présidente Isabelle Choko.

Lors de la Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux Justes de France, le dimanche 16 juillet, Yvette Levy, ancienne déportée du convoi 77, s'est exprimée au nom de l'UDA, et Esther Sénot a apporté son témoignage.

Le 18 juillet, nous étions présents à l'inauguration du mémorial de l'Ancienne Gare de déportation de Bobigny, pour rendre hommage aux 22 500 déportés Juifs partis de ce lieu. Ginette Kolinka a prononcé un discours pendant la cérémonie. Une gerbe au nom de l'UDA a été déposée par Raymond Heimburger et Maryvonne Braunschweig.

Enfin, l'UDA ne pouvait rester silencieuse après le choc du 7 octobre 2023 et la flambée d'attaques antisémites à travers le monde, notamment en France. Sur proposition unanime du Bureau, l'Union a rendu public un communiqué le 27 octobre et elle s'est associée à Paris à la marche contre l'antisémitisme et pour la République.



Formulaire d'adhésion

Nom.....

Prénom(s).....

Adresse.....

Code postal.....

Date de naissance.....

Courriel.....

Téléphone.....

ANNEXE 3 Rapport financier pour l'exercice 2023 *Par le trésorier Raymond Heimburger*

Présentation de l'activité 2023

Le solde des comptes au 31/12/2023 est de 15 731 €. Il était de 52 911 € au 31/12/2022, d'où une diminution de 37 180 €, se présentant comme suit :

Solde au 01/01/2023 : 52 911 €

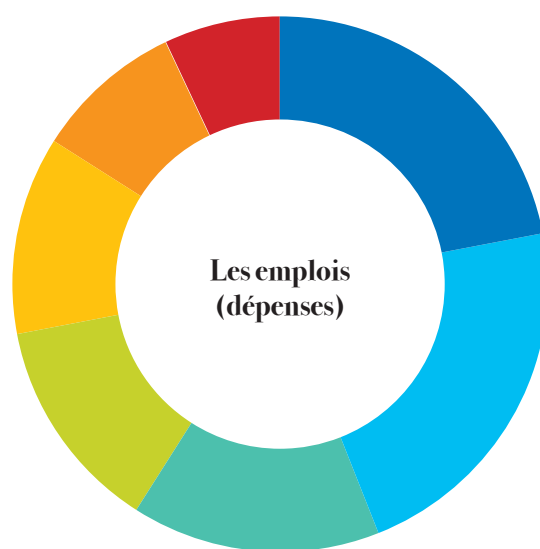
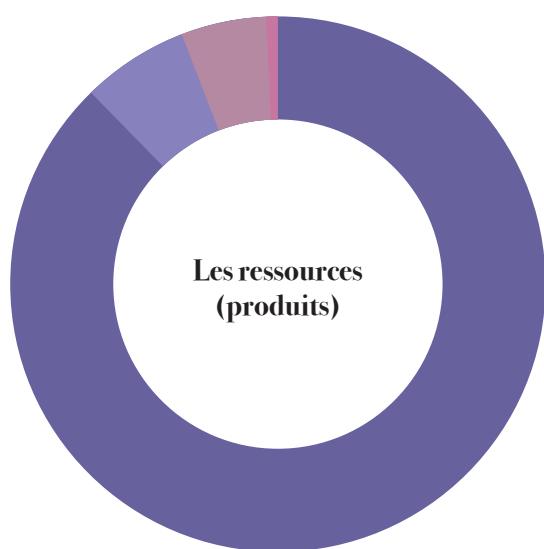
Ressources (I) :	+ 193 897 € ⁽¹⁾
Dépenses (emplois) (II) :	< 231 077 € > ⁽¹⁾
Solde d'activité (I - II) :	< 37 180 € > ⁽¹⁾

Solde au 31/12/2023 : 15 731 €

(1) Après neutralisation d'un flux réciproque de 21 900 €, soit :

Ressources :	215 797 € - 21 900 € = 193 897 €
Dépenses :	252 977 € - 21 900 € = 231 077 €

Analyse des ressources et des dépenses



87,67% Compte sur Livret

6,46% Cotisations et dons

5,16% Subvention de la Ville de Paris

0,71% Produits divers

22% Salaires et charges sociales

22% Prestations personnels extérieur

15% Autres charges de gestion

13% Honoraires et publications

12% Investissements (local Parmentier)

Locations immobilières, charges locatives, électricité

9%

7% Rénovation du site Internet

Hommage à Denise Holstein

par Françoise Bottois

Notre camarade Denise Holstein est décédée à Antibes le 16 novembre 2024. Elle avait été déportée dans le camp d'Auschwitz-Birkenau puis celui de Bergen-Belsen. À son retour à Cayeux-sur-Mer, elle a tapé à la machine un texte qu'elle conservera longtemps secret mais qui servira par la suite à une abondante activité de témoignage.

Denise Holstein est née à Rouen au 17 rue Jeanne-d'Arc, le 6 février 1927. Son père Bernard Holstein, français de naissance, ancien combattant des deux guerres et officier de réserve, est dentiste. Sa mère Juliette, née Cohen, s'occupe de la maison, de l'éducation de son fils Jean et de sa fille Denise. En 1938, ses parents s'installent au 79 de la même rue en face du square Verdrel, dans le centre de la capitale normande.

Sous l'occupation allemande, Denise est victime de la législation antisémite du III^e Reich et de l'État français. Elle porte l'étoile jaune à 15 ans, n'a plus le droit de traverser le square Solférino, aujourd'hui square Verdrel, pour se rendre au lycée Corneille, ni d'être interrogé au tableau. Il lui est interdit d'aller au stade ou au cinéma... Le 6 mai 1942, elle assiste à l'arrestation de son père dans la première rafle de Juifs à Rouen et vit dans la tristesse et l'inquiétude. Il est libéré le 8 août parce qu'officier de réserve, reprend son travail, seul dentiste juif autorisé à exercer dans Rouen rive droite.

Première arrestation à Rouen

Dans la nuit du 15 au 16 janvier 1943, Denise est arrêtée avec ses parents par la police française, sur ordre de la section antijuive de la Gestapo de Paris. Son responsable, le SS Röthke, qui « veut libérer le département de la Seine-Inférieure de ses Juifs » fait procéder à l'arrestation de tous les Juifs étrangers et français de Rouen et de la Seine-Inférieure. Ils sont internés ensuite dans le camp de Drancy où Denise, entourée de ses parents, « fête » ses 16 ans. Quatre semaines plus tard, elle est hospitalisée en urgence à Claude Bernard pour une diphtérie, sans pouvoir dire au revoir ni embrasser ses parents, qu'elle ne reverra jamais.

Seconde arrestation à Louveciennes

Le 30 mars 1943, à sa sortie d'hôpital, grâce aux démarches entreprises auprès de l'Ugif par sa grand-mère maternelle, madame Cohen, Denise ne retourne pas à Drancy. Elle est placée dans différents centres d'enfants de la région parisienne gérés par l'Ugif. Ils sont contrôlés par la Gestapo et les pensionnaires sont « déportables » à tout moment, mais personne ne le sait. Le 27 juillet 1943, Denise est envoyée à Louveciennes, située en Seine-et-Oise (aujourd'hui Yvelines), d'abord dans le « Séjour de Voisins », où elle apprend la déportation de ses parents. « Le coup fut terrible : je les pensais indéportables et ils sont partis » ; elle regrette même de pas être partie avec eux. Elle décide alors de devenir aide-monitrice.

À 17 ans, elle devient responsable de neuf petits enfants, orphelins sans le savoir, dont elle s'occupe jour et nuit, qu'elle console et entoure d'affection. Puis cinq mois plus tard, après la réquisition du « Séjour de Voisins » par les nazis, elle est hébergée dans la « Grande Villa » au 18 rue de la Paix. Le 22 juillet 1944, elle y est arrêtée avec les 41 enfants du centre et internée à Drancy. Le 31 juillet 1944, alors que les alliés anglo-américains progressent en France, Denise est déportée avec tous les pensionnaires des centres Ugif, dont



Denise Holstein et « ses petits » au Séjour de Voisins, Louveciennes, Seine-et-Oise, 1944. PHOTO : COLLECTION D. HOLSTEIN.

34 enfants de Louveciennes, par le dernier convoi, le convoi 77, dans le centre de mise à mort d'Auschwitz-Birkenau.

Déportation à Auschwitz-Birkenau et Bergen-Belsen

À l'arrivée à Auschwitz-Birkenau, Denise, en descendant du wagon, ne retrouve plus « ses petits » qui ont été jetés du train avec violence et qui avancent au milieu de la foule. Elle voit une petite fille toute seule qui pleure et la prend par la main. Un déporté du « Canada », qui ramasse les bagages des arrivants, lui ordonne à deux reprises de lâcher la main de la fillette. Alors Denise finit par lui obéir, avance seule sur la rampe de sélection et est sélectionnée pour le travail. Elle connaît l'enfer indicible : les appels, les travaux épuisants, les coups continuels, la faim, le froid, l'angoisse permanente de la chambre à gaz... Elle se bat avec courage et la volonté de s'en sortir : « Ils ne m'auront pas ! ».

Le 30 décembre 1944, à l'approche des armées soviétiques, elle est évacuée vers le camp de concentration de Bergen-Belsen où elle continue de vivre en enfer. Épuisée, elle attrape le typhus et est presque mourante à la libération du camp par l'armée britannique le 15 avril 1945. Elle revient seule, sans ses parents, sans les 34 enfants de Louveciennes, tous assassinés dans les chambres à gaz. Elle retrouve à Paris sa grand-mère maternelle et son frère Jean. Agé de 18 ans en 1942, Jean est envoyé par ses parents, chez son oncle à Avignon dans la zone non occupée et n'est pas arrêté. La jeunesse de Denise, sa bonne santé, sa volonté de vivre lui ont permis de résister au système nazi qui voulait la détruire.

À son retour, elle est épuisée « une loque », malade. Des amis de ses parents, Monsieur et Madame Sanson, qui résident à Cayeux-sur-Mer, l'accueillent en juillet pendant un mois, afin qu'elle se repose et que l'air marin l'aide à se rétablir. Quelques jours après son arrivée, Monsieur Sanson lui demande d'écrire ce qu'elle a vécu, sans doute pour la libérer un peu du poids de son vécu. Denise n'est pas d'accord mais lui obéit et fait ce travail d'écriture quelques heures chaque jour. Cinquante ans plus tard, son « récit de Cayeux-sur-Mer » sera précieux et lui servira de référence quand elle témoignera.

Retour à la vie

Denise essaie de réapprendre à vivre mais éprouve beaucoup de difficultés et « se sent étrangère dans ce monde qu'elle voulait tant retrouver ». Puis elle réussit à mener une vie normale, devient représentante de prêt-à-porter pour enfants, se marie, devient mère, grand-mère, arrière-grand-mère, et vit des moments heureux. Mais elle ne peut oublier les horreurs qu'elle a vues, qu'elle a vécues, qui lui font faire des cauchemars chaque nuit. Elle n'en parle jamais ni à sa famille



PHOTO : D.R.

ni à ses proches. Pendant un demi-siècle elle se tait. Elle revit aussi, chaque jour, la séparation brutale d'avec ses parents, l'assassinat de « ses petits » dont elle était responsable.

En décembre 1990, elle rencontre à Louveciennes Serge Klarsfeld qui la persuade de parler et de faire vivre la mémoire de la Shoah. En 1991, elle commence à s'exprimer difficilement, douloureusement et témoigne dans deux collèges d'Antibes, ville où elle réside désormais. En 1992, elle souhaite témoigner à Rouen, sa ville natale. Seul le collège Barbey d'Aureville, l'ancien lycée Jeanne d'Arc, où j'enseigne, répond à sa demande. C'est là qu'elle raconte aux élèves de 3^e sa jeunesse détruite par la haine raciale, sa déportation avec les enfants, la perte de ses parents, les horreurs d'Auschwitz-Birkenau... Puis elle répond à toutes leurs questions et ce dialogue irremplaçable entre la rescapée et les jeunes entraîne de leur part une meilleure connaissance de l'histoire de la Shoah, favorise leur réflexion, leur éducation au respect de l'autre, à ses différences. À partir de ce moment, elle témoigne inlassablement à Rouen, en Seine-Maritime, dans l'Eure, en Normandie... puis dans toute la France. Elle accompagne aussi huit voyages en autocar que j'organise de Rouen à Auschwitz, où Denise a le courage, la force, de témoigner pour les collégiens et lycéens rouennais.

Transmettre la mémoire de la Shoah aux jeunes l'apaise et « la rend heureuse ». Consciente de l'influence qu'elle peut exercer dans l'éducation à la tolérance, à la citoyenneté, Denise Holstein ne cesse de leur répéter : « N'oubliez pas Auschwitz ! », « N'oubliez pas les enfants d'Auschwitz ! ».

Le Dibbouk, fantôme du monde disparu

par Christine Guimonnet

Le Musée d'art et d'histoire du judaïsme présente une passionnante exposition temporaire consacré au Dibbouk, cet esprit qui prend possession d'un vivant, popularisé par la pièce écrite en 1915 par An-Ski (Shloyme Zaynvl Rapoport 1863-1920), devenue la plus célèbre du théâtre yiddish et hébraïque, adaptée en 1937 au cinéma par Michał Waszyński.

Déployée sur trois niveaux l'exposition nous plonge immédiatement dans une atmosphère étrange, onirique, presque magique, dans la culture juive d'Europe orientale, dans un monde englouti, dont les photographies, la littérature, les vestiges des bâtiments et le souvenir transmis semblent être les seuls vestiges. Des extraits du film, des tableaux de Chagall, des textes et objets rappelant la magie juive (objets et textes kabbalistiques, rituels de protection...) ouvrent l'exposition. Les premiers cas documentés dans le judaïsme de possession par des esprits proviennent des communautés juives séfarades de Safed, en Palestine ottomane, et d'autres localités du pourtour méditerranéen au XVI^e siècle.

Dans le monde ashkénaze, ce n'est que vers la fin du XVII^e siècle que des cas de possession sont relatés. Ils se multiplient ensuite dans les communautés hassidiques au XIX^e siècle et ce développement s'accompagne de la production d'amulettes de protection, phénomène contre lequel les responsables religieux ont du mal à lutter.

On entre ensuite dans ce Yiddishland que l'ethnologue An-Ski, accompagné du peintre et photographe Salomon Youdovine, a voulu documenter au cours des deux années d'une enquête de terrain en Volhynie, en Podolie et dans la région de Kiev (1912-1914). Les photographies montrent les communautés villageoises de la zone de résidence dans leur vie quotidienne, un monde de labeur, mais aussi d'étude. An-Ski en tire une pièce où vivants et défunts s'entrelacent : Hanan et Léa, amoureux contrariés, sorte de Roméo et Juliette du shtetl restent unis malgré tout. Le père de Léa voulant la marier à un autre, Hanan meurt mais revient sous forme de dibbouk habiter le corps de celle qu'il aime. Le jour des noces, il parle à travers elle pour refuser l'union de Léa avec un autre prétendant. Le rabbin tente une cérémonie d'exorcisme mais le dibbouk résiste et Léa, décidée à suivre



Michał Waszyński, *Der Dibek*, Pologne, 1937, 98 min.
Scénario : Alter Kacyzne, Andrzej Marek et Anatol Stern d'après la pièce de Sh. An-ski
Production : Warszawskie Biuro Kinematograficzne Feniks.

PHOTO : © LOBSTER FILMS COLLECTION.

son bien-aimé, le rejoint « entre deux mondes ». La pièce est montée par plusieurs compagnies théâtrales, dont Habima, avec Hanna Rovina dans le rôle de Léa. L'exposition d'affiches, de dessins de costumes, de livres, de photographies montre le succès de la pièce, traduite en français (avec une préface d'Edmond Fleg), et les tournées des compagnies (dont la Vilner Trupe) en Europe et aux États-Unis. L'adaptation cinématographique est également un succès. Des membres de l'équipe sont happés par la guerre, comme le scénariste Kacyzne, assassiné lors du pogrom de Tarnopol en juillet 1941. La pièce avait été jouée dans le ghetto de Varsovie. Le nazisme a englouti les communautés juives européennes, et ce qui reste de leur culture est réduit au silence. Un document montre le côté négatif que peut prendre le dibbouk : le 11 mai 1960 à Buenos Aires, les services secrets israéliens capturent Adolf Eichmann, principal responsable de la logistique de la « Solution finale », ayant échappé au procès de Nuremberg. Au cours de l'opération, Eichmann est surnommé « Dybbuk ». Des décennies après la guerre, les artistes polonais s'emparent du Dibbouk dans une démarche tant culturelle que mémorielle. La pièce est adaptée sous diverses formes aux États-Unis, preuve de la vitalité de sa postérité.

Puisse cette exposition permettre la redécouverte de cette culture anéantie.